



Extrait du registre des délibérations du

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 octobre 2008

**PRESIDENT** : Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents** : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. François de MAZIERES, M. Olivier LEBRUN M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Jacques BELLIER), M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, M. Roland de HEAULME, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

**Absents excusés :**

Mme Véronique BANULS  
M. Jean Roch GAILLET  
Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA,  
M. Jacques BELLIER (pouvoir à M. Gilles CURTI)

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 25 septembre 2008

Date d'affichage de la convocation : 25 septembre 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 29

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.10.06 : Convention de partenariat avec le pôle de compétitivité Mov'eo pour l'organisation de salons spécialisés sur le territoire de Versailles Grand Parc**

- **M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

En novembre 2006, la communauté de communes de Versailles Grand Parc a adhéré au pôle de compétitivité « Mov'eo, des automobiles et transports collectifs sûrs pour l'homme et son environnement », afin de se faire connaître auprès des entreprises en lien avec Mov'eo et de les inciter à s'établir sur le territoire pour leur projet d'extension, de transfert ou de création.

Régulièrement, des manifestations liées à Mov'eo se tiennent sur Satory, en raison de la présence d'infrastructures spécifiques liées aux pistes d'essais. Par exemple, le déroulement du congrès Prevent en septembre 2007 a permis de présenter les atouts du territoire aux participants de cet événement, parmi lesquels : BMW, Renault, Daimler Chrysler, Delphi, CNRS et Philips. Versailles Grand Parc souhaite voir se développer ce type de manifestations sur son territoire en vue de compléter sa base de données des acteurs en lien avec les thématiques de Mov'eo et de mener des opérations de prospection.

Mov'eo a pour objectif de fédérer les acteurs des secteurs de l'automobile et des transports collectifs en lien avec ses domaines d'activités stratégiques. La participation à

des salons thématiques contribue au développement de son réseau et crée une occasion de communiquer sur les avancées technologiques auxquelles les membres du pôle ont pris part.

Les adhérents et l'équipe permanente de Mov'eo sont, par leur connaissance des réseaux d'acteurs de ce secteur d'activité, les interlocuteurs privilégiés des organisateurs de ces salons. Leur expertise scientifique approfondie leur permet également d'estimer quels seront les salons et congrès les plus pertinents à accueillir et à accompagner sur le territoire.

Enfin, l'implication du pôle de compétitivité Mov'eo dans l'organisation de manifestations en lien avec ses thématiques lui permet d'accroître sa notoriété, celle de ses membres et d'œuvrer au développement de nouveaux partenariats et à de nouvelles adhésions.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre Mov'eo et Versailles Grand Parc lors de l'organisation, de salons, congrès et manifestations professionnelles liées aux activités du pôle de compétitivité Mov'eo réalisés sur notre territoire. Il sera notamment demandé aux organisateurs des manifestations de prendre certains engagements auprès de Mov'eo et de Versailles Grand Parc, tels que :

- La possibilité pour Versailles Grand Parc de communiquer pendant la durée de ces manifestations ;
- La pérennité du déroulement de ces manifestations sur le territoire de Versailles Grand Parc. Ces deux engagements permettront d'accroître la notoriété de Versailles Grand Parc auprès des acteurs en lien avec les thématiques de Mov'eo ;
- La transmission des fichiers de visiteurs et d'exposants. Cet engagement permettra à Versailles Grand Parc d'engager des actions de prospection et de marketing auprès de ces professionnels et de détecter d'éventuels projets immobiliers.

Après avoir entendu le rapporteur,

le conseil communautaire :

- 1) *approuve la convention entre la communauté de communes de Versailles Grand Parc et le pôle de compétitivité Mov'eo;*
- 2) *autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention précitée;*
- 3) *dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la communauté de commune Versailles Grand Parc.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 30 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le président



**François de MAZIERES**  
Maire de Versailles